

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE CHARENTE MARITIME
COMMUNE DE MONTENDRE
COMPTE-RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2018

Convocation du 6 décembre 2018 – Transmise le 7 décembre 2018 – Affichée le 7 décembre 2018

* * * * *
- - - - -

L'an deux mil dix-huit, le onze décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MONTENDRE – CHARDES – VALLET, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie de MONTENDRE, Salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur Patrick GIRAUDEAU.

PRESENTS : MM GIRAUDEAU P., DIEZ E., POUJADE Y., BRIAUD C., LATHIERE M., TUGAS M-N, BOULLE C., POUJADE L., BOURDELAUD J-P., PIEFORT D., DEFAYE D., MAIMBOURG S., LATHIERE-JOLY R., CAILLET F-X., CRIARD-HERAUD J.

Absents excusés ayant donné pouvoir : MM. Isabel FABIEN-BOURDELAUD (Pouvoir à Monsieur Jean-Pierre BOURDELAUD), Bernard LALANDE (Pouvoir à Monsieur Patrick GIRAUDEAU), Nathalie LAUZEL (Pouvoir à Monsieur Yves POUJADE), Sandra NICOLLE (Pouvoir à Madame Elisabeth DIEZ), Jacqueline TACHDJIAN-GERVAIS (Pouvoir à Madame Marie-Noëlle TUGAS).

Absents : Mmes Anne-Laure BASTIEN, Elisabeth GLEIZES-NOCENTINI, Marie-Françoise GRUEL.

Monsieur Didier DEFAYE est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil municipal le procès-verbal de la réunion du 27 septembre 2018. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

DELIBERATION n° 17240DE111220181 : DM n° 2 : VIREMENT DE CREDITS :

Il convient de réajuster certaines ouvertures de crédits budgétaires afin de clôturer l'exercice comptable 2018. Il est proposé de prévoir un virement de crédits des dépenses imprévues 022 d'un montant de 30 000 € sur différents articles budgétaires ci-dessous détaillés.

Sur proposition de l'Adjoint aux Finances, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

	Répartition des voix	Précisions
Pour	20	
Contre		
Abstentions		
Vote	Unanimité	

DECIDE :

- de voter le virement de crédits comme ci-dessous détaillé.

SECTION FONCTIONNEMENT - Article	Diminution	Augmentation
022 – Dépenses imprévues	- 30 000 €	
60612 – Energie - Electricité		+ 20 000 €
6233 – Foires et expositions		+ 10 000 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	- 30 000€	+ 30 000 €

**DELIBERATION n° 017240DE111220182 : MODIFICATION DES TARIFS
CANTINE AU 1^{er} JANVIER 2019 :**

Le Maire expose que les tarifs de restauration scolaire sont fixés librement par la Collectivité en charge de la restauration scolaire, il propose donc de réactualiser les tarifs cantine de Montendre, Chardes et Vallet au 1^{er} janvier 2019.

Le tarif des cantines de Chardes et Vallet a été fixé par le SIVOS à 2,25 €.

Sur Montendre, il est proposé de ne pas augmenter le prix du repas.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

	Répartition des voix	Précisions
Pour	20	
Contre		
Abstentions		
Vote	Unanimité	

- fixe le tarif des cantines de Montendre, Chardes et Vallet comme suit au 1^{er} janvier 2019 :

	Tarifs 2018	Tarifs au 1 ^{er} janvier 2019
Cantines de Montendre	2,40 €	2,40 €
Cantines de Chardes et Vallet	2,20 €	2,25 €
Cantine Adultes	3,25 €	3,25 €

DELIBERATION n° 017240DE111220183 :

**OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT « PEDT (ORGANISATION DU TEMPS
SCOLAIRE 4 JOURS) LABELLISE « PLAN MERCREDI » »**

La commune de Montendre est engagée depuis 2014 dans le versant scolaire du Projet Educatif Local, à savoir les Projets Educatifs Territoriaux (PEDT). Ces dispositifs ont permis la mise en œuvre de la semaine de quatre jours et demi et des temps d'activités péri éducatives (TAP) de manière concertée.

Un partenariat avait été mis en place, rassemblant la Caisse d'Allocations Familiales, l'Inspection d'Académie, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale ainsi que les partenaires locaux : enseignants, directeurs, associations locales et notamment LA Maison Pop'. Le SIVOS du RPI de Vallet et la Mairie de Montendre sont associés dans l'élaboration du PEDT et dans sa coordination.

Pour Montendre, les TAP ont été mis en œuvre à l'école maternelle par la commune et à l'école élémentaire grâce au projet proposé par LA Maison Pop'.

Malgré la satisfaction que donnait le projet de l'association à l'école élémentaire, la restriction des contrats aidés a contraint la collectivité à mettre fin à cette organisation scolaire sur l'ensemble du territoire. Le retour à la semaine de quatre jours a été voté unanimement dans les conseils d'écoles. Ainsi, en septembre 2018, les TAP n'ont plus été proposés sous leur ancienne forme.

Pour autant, parce que les TAP permettaient de découvrir de nouvelles activités, mais aussi parce que les commissions PEDT offraient un espace d'échanges entre les intervenants gravitant autour de l'école, un dispositif relais est proposé par les services de l'Etat depuis juillet 2018. Il s'agit du « Plan Mercredi ». Outre son ambition éducative, il prend le relais des anciens financements destinés aux TAP.

Ce plan se décline via quatre axes définis dans la charte qualité :

- Veiller à la complémentarité des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires ;
- Assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs, en particulier les enfants porteurs de handicaps ;
- Inscrire les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs et les besoins des enfants ;
- Proposer des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives et en visant une réalisation finale.

Afin de pouvoir en bénéficier, la communauté éducative a travaillé depuis lors afin de produire un projet (PEDT) de qualité, dans la continuité du précédent, et dont la mise en œuvre auprès des enfants a été proposée et définie par LA Maison Pop'.

Plus précisément, deux axes prioritaires ont été définis :

- Développement de l'ouverture culturelle :
 -
 - o Découvrir de nouvelles activités
 - o Développer de nouvelles capacités grâce à l'éducation populaire, valorisation de savoirs-faires et savoirs-être
- Apprentissage du vivre-ensemble :
 - o Augmenter l'aptitude à collaborer au sein d'un collectif qu'est l'école
 - o Intégrer et s'adapter aux besoins des enfants porteurs de handicaps.

Ainsi, LA Maison Pop' propose, tous les mercredis matins, des temps d'activités spécifiques dans le cadre de l'accueil collectif de mineurs. En cas de labellisation, cela lui permet de

bénéficiaire de 1 Euro de Prestation de Service par heure enfant réalisée le mercredi matin de la part de la CAF au lieu de 46 centimes actuellement. Par ailleurs, cela lui permet de bénéficier de taux d'encadrement dérogatoires aussi bien pendant l'accueil périscolaire que le mercredi.

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et l'Inspection d'Académie ont validé la proposition conjointe du SIVOS, de la commune et LA Maison Pop' déposée en octobre 2018, validation qui vaut pour une période de 3 ans, soit jusqu'à la fin de l'année scolaire 2020-2021.

De même, le projet a été validé dans l'ensemble des conseils d'école concernés. En retour et afin de finaliser ce partenariat, une convention a été élaborée par les services de l'Etat et doit être signée par les différents partenaires.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

	Répartition des voix	Précisions
Pour	20	
Contre		
Abstention		
Vote	Unanimité	

- Adopte la convention de partenariat PEDT plan mercredi ;
- Autorise le Maire ou le Premier Adjoint à signer la convention de partenariat « PEDT (OTS 4 jours) labellisé « plan mercredi ».

CREATION DE POSTE POUR REMPLACEMENT D'UN AGENT PARTANT A LA RETRAITE :

Pour anticiper le départ à la retraite d'un agent de la Police Municipale, il est nécessaire de procéder au recrutement d'un nouvel agent au 1^{er} janvier 2019 afin, d'une part, de permettre que l'agent recruté puisse effectuer les formations nécessaires à son agrément avant la date de départ à la retraite et, d'autre part, de permettre une période de tuilage sur le poste.

Il est donc proposé au conseil municipal de créer, à compter du 1^{er} janvier 2019, un poste de Gardien-brigadier de Police Municipale à temps complet.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

	Répartition des voix	Précisions
Pour	20	
Contre		
Abstention		
Vote	Unanimité	

- Décide d'ouvrir, à compter du 1^{er} janvier 2019, un poste de Gardien-brigadier de Police Municipale à temps complet ;
- Autorise le Maire ou le Premier Adjoint à signer tout document et à entreprendre toute démarche nécessaire à cet effet.

DELIBERATION n° 017240DE11220185 :

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT ET SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU GOLF CLUB MONTENDRAIS :

Dans le cadre du soutien apporté par la Commune de Montendre au Golf Club Montendrais, il avait été convenu avec l'association qu'au lieu d'octroyer une subvention de fonctionnement de 2 735 € et une subvention exceptionnelle pour l'école de golf de 3 990 €, l'aide apportée par la collectivité au titre de l'année 2018 passerait par une prise en charge de travaux de création de bureaux dans le club house du golf et le versement d'une subvention de fonctionnement de 617,70 € correspondant à la différence entre le reste à charge des travaux pour la Commune et le montant de subvention qu'il était envisagé d'accorder à l'association.

Par courrier en date du 27 novembre 2018, l'association informe la Commune qu'elle renonce au projet de travaux et sollicite le versement des subventions de fonctionnement et exceptionnelle initialement envisagées.

La Commune ayant octroyée au Golf Club Montendrais une subvention de fonctionnement de 617,70 € par délibération n° 017240DE1104201817 en date 11 avril 2018 et dans un souci de simplicité pour solder cette opération si le conseil délibérait en faveur de cette demande, il conviendrait de rapporter cette subvention et de délibérer pour accorder deux subventions comme suit :

- Subvention de fonctionnement au titre de l'année 2018 : 2 735 €
- Subvention exceptionnelle pour la classe golf : 3 990 €.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

	Répartition des voix	Précisions
Pour	20	
Contre		
Abstention		
Vote	Unanimité	

- Décide de retirer la subvention de fonctionnement de 617,70 € accordée à l'association Golf Club Montendrais par délibération n° 017240DE1104201817 ;
- D'accorder à l'association Golf Club Montendrais :
 - Une subvention de fonctionnement de 2 735 € ;
 - Une subvention exceptionnelle pour la classe de golf de 3 990 €.
- Autorise le Maire ou le Premier Adjoint à signer tout document et à entreprendre toute démarche nécessaire à cet effet.

DELIBERATION n° 017240DE111220186 :

ACQUISITION DE TROIS PARCELLES SUR LA COMMUNE ASSOCIEE DE VALLET :

Mesdames Mireille BERTRAND (domiciliée Les Champs Menard 17210 Saint Palais de Négrignac) et Jocelyne CEYRAT (domiciliée 218 rue de l'Amiral Hébrard 40600 Biscarosse) ont proposé de céder gratuitement à la Commune trois parcelles à usage de bois et de prés dont

elles sont propriétaires indivises sur le territoire de la Commune associée de Vallet, la Commune prenant en charge les frais afférents à cette cession.

Après consultation du notaire, il apparaît que la cession de ces parcelles moyennant l'euro symbolique serait plus avantageuse pour la Commune en termes de montant des frais de notaire.

Il a donc été proposé aux propriétaires de s'orienter vers une cession pour l'euro symbolique, proposition qu'elles ont acceptée.

Les parcelles objets du projet de cession représentent une superficie totale de 9 860 m² décomposée comme suit :

- Parcelle n° 456B 951 d'une superficie de 4 280 m² ;
- Parcelle n° 456B 952 d'une superficie de 889 m² ;
- Parcelle n° 456B 953 d'une superficie de 1 051 m².

Elles sont attenantes à deux parcelles appartenant à la Commune de Montendre pour une superficie cumulée de 4 980 m².

Cette acquisition permettrait donc à la Commune de posséder un ensemble parcellaire de 1 ha 48 a 40 ca au lieu-dit Le Terrier Mouillé sur Vallet.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

	Répartition des voix	Précisions
Pour	20	
Contre		
Abstention		
Vote	Unanimité	

- Décide d'acquérir moyennant l'euro symbolique les parcelles cadastrées section 456B n° 951, 952 et 953, propriétés de Mesdames Mireille BERTRAND et Jocelyne CEYRAT ;
- Précise que les frais afférents à cette vente seront pris en charge par la Commune de Montendre ;
- Autorise le Maire ou le Premier Adjoint à signer tout document et à entreprendre toute démarche nécessaire à cet effet.

DELIBERATION n° 017240DE111220187 : APPROBATION DU PROJET DE REAMENAGEMENT ET DE MISE EN CONFORMITE DE LA SALLE MUNICIPALE DE MONTENDRE :

Par délibération n° 017240DE110420186 en date du 11 avril 2018, le conseil municipal a adopté une autorisation de programme/ crédit de paiement et l'opération n° 235 Amélioration énergétique de la Salle Municipale de Montendre.

Depuis le mois de septembre 2018, le cabinet d'architecture SODA architectes a travaillé sur la base d'un préprogramme visant à :

- Mettre en œuvre le programme de travaux d'économies d'énergie et de recours aux énergies renouvelables validé par le Conseil municipal par délibération n°017240DE261020155 en date du 26 octobre 2015 ;
- Mettre aux normes d'accessibilité handicapé cet établissement recevant du public ;
- Rendre autonomes les locaux mis à disposition de la Lyre Montendraise par rapport au reste de l'établissement ;
- Modifier l'espace scénique en créant des loges et un espace de rangement de matériel ;
- Remettre aux normes l'office ;
- Réhabiliter les sanitaires ;
- Rénover l'espace bar ;
- Réaliser divers travaux de remise aux normes (électricité, plomberie) et d'embellissement (peinture).

Le projet est arrivé au stade Avant-Projet Définitif et représente un montant prévisionnel d'investissement de 1 187 682,75 € HT, travaux et prestations intellectuelles incluses.

Afin de permettre de solliciter des subventions et de déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme et de travaux qu'il convient de réaliser dans le cadre de la poursuite de l'opération, il est nécessaire que le Conseil Municipal approuve l'Avant-Projet Définitif.

Sur proposition du Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

	Répartition des voix	Précisions
Pour	20	
Contre		
Abstention		
Vote	Unanimité	

- Approuve l'Avant-Projet Définitif de réaménagement et de mise en conformité de la salle municipale de Montendre ;
- Autorise le Maire à déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme et de travaux nécessaires à la réalisation de cette opération.
- Autorise le Maire à entreprendre toute démarche et à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

DELIBERATION n° 017240DE110420188 : CONVENTION A PASSER AVEC L'ASSOCIATION SOLIDARITES JEUNESSES INTERNATIONALES :

L'association Maison des Bateleurs Solidarités Jeunesses exerce ces activités dans des locaux mis à disposition par la Commune de Montendre dits Maison BONNET et son terrain d'emprise.

Cette association d'Education Populaire, a notamment pour but de « promouvoir la participation volontaire de tous pour agir :

- pour un développement local soucieux de l'individu, de l'environnement, du patrimoine culturel,
- pour un décloisonnement inter-génération, interculturel, international,
- pour une construction concrète de la Paix

Et de soutenir l'action du Mouvement National dans la région. »

Il existe aujourd'hui un partenariat établi et stable avec cette association à but non lucratif et dont l'activité présente un intérêt local avéré.

Afin de permettre la stabilité et la pérennité de son action tout en fixant les règles régissant les rapports de la Commune et de l'association dans la gestion des biens mis à disposition, il est proposé au Conseil municipal d'adopter une convention encadrant cette mise à disposition.

D'une durée de 3 ans, cette convention prévoit :

- Dans le chef de l'association :
 - La prise en charge et le suivi des contrôles et visites réglementaires liées à la sécurité ;
 - Ne pas entreprendre de travaux autres que d'entretien sans autorisation de la Commune ;
 - De faire son affaire personnelle du gardiennage et de la surveillance des locaux, la Commune ne pouvant en aucun cas être tenue responsable des vols ou actes délictueux dont l'Association pourrait être victime dans les locaux mis à disposition ;
 - D'acquitter tous les impôts et taxes relatifs aux bâtiments ainsi que les abonnements aux réseaux divers ;
 - De laisser pénétrer en tout temps, dans les locaux mis à disposition, les représentants de la Commune ou toute personne mandatée par elle (architectes, entrepreneurs et ouvriers...) pour visiter, s'assurer de l'état de l'immeuble, le réparer et l'entretenir ;
 - De faire son affaire personnelle, à ses risques et périls, sans que la Commune puisse être impliquée, de toutes réclamations faites par les voisins ou les tiers, notamment pour bruits, parasites, odeurs causés par l'Association ;
 - De maintenir les espaces extérieurs en bon état de propreté ; d'entretenir les espaces verts ;

- De se conformer scrupuleusement aux lois, prescriptions, règlements et ordonnances en vigueur, notamment en ce qui concerne la salubrité, la lutte contre les incendies, la voirie, l'Inspection du travail, la défense passive et plus généralement, l'exploitation de son activité ;

- Dans le chef de la Commune :

- Mise à disposition gratuite des locaux ;
- Prise en charge des gros travaux tels que prévus à l'article 606 du Code Civil.

Sur proposition du Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

	Répartition des voix	Précisions
Pour	20	
Contre		
Abstention		
Vote	Unanimité	

- Adopte la convention de mise à disposition de locaux de locaux entre l'association Maison des Bateleurs Solidarités Jeunesses Internationale et la Commune de Montendre présentées ci-dessus ;
- Autorise le Maire à entreprendre toute démarche et de signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Affaires diverses :

Monsieur Patrick GIRAUDEAU donne compte-rendu des délégations du Conseil Municipal au Maire pour la période du 22 septembre au 5 décembre 2018 (annexé au présent compte-rendu).

Monsieur Didier DEFAYE interroge le Maire sur la situation d'un emplacement réservé prévu au PLU visant à réaliser une voie traversante entre les rue de Tivoli et Saint Savin et sur la pérennité de ce projet. Monsieur GIRAUDEAU explique que ce projet n'est plus à l'ordre du jour et sera supprimé du PLU lorsqu'il fera l'objet d'une révision après l'adoption du SCOT.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de la deuxième tranche d'aménagement de la ZAE de la Briqueterie devraient débiter par la Communauté des Communes de la Haute Saintonge en novembre 2019.

Monsieur le Maire aborde le sujet du mouvement dit des Gilets Jaunes et de son impact sur la Commune de Montendre.

Le blocage de la RN10 et de l'A10 a engendré une déviation sur la Commune et un fort trafic poids-lourd. Cela a créé une congestion au niveau du rond-point de l'Europe qui a eu un fort impact sur la Commune et donné l'image d'une commune bloquée.

Même si la circulation est désormais plus fluide, cela maintient une image de ville à éviter dans l'esprit des habitants des environs, ce qui nuit très fortement au commerce local qui accuse une baisse de chiffre d'affaires allant au-delà des chiffres constatés au niveau national.

Plusieurs réunions et discussions ont été engagées avec les représentants des gilets jaunes et des commerçants afin de libérer le rond-point et des accords trouvés pour leur proposer d'autres sites.

A ce jour, la Commune et les commerçants ont respecté leurs engagements mais une partie des Gilets Jaunes continue à occuper le rond-point, notamment en distribuant des tracts.

Monsieur François-Xavier CAILLET explique que Monsieur Daniel FRADON lui a rapporté que l'arrêté portant délimitation du domaine public de la fontaine de l'Essert au droit de sa propriété n'avait pas été affiché.

Madame Stéphanie MAIMBOURG rappelle au Conseil Municipal que le Noël pour Tous aura lieu samedi 15 décembre et donne le programme de la manifestation.

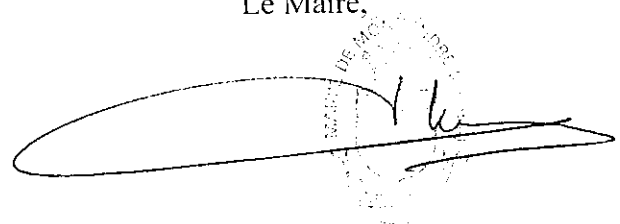
Monsieur GIRAUDEAU explique que la Commune sera récompensée par le SDIS 17 pour la mise à disposition de ses employés sapeurs-pompiers volontaires pour intervenir dans le cadre des missions du centre de secours de Montendre.

Madame le Premier Adjoint explique qu'au-delà de son caractère honorifique, cette reconnaissance permettra à la Commune de voir sa contribution au service incendie diminuée.

Madame Roseline LATHIERE-JOLY observe que l'affichage de la soirée choucroute pour le comité de jumelage de Sulz n'a pas été fait sur le panneau lumineux. En l'absence de l'agent en charge du multimédia, le courriel demandant cet affichage n'a pas été relevé et l'information n'a donc pas été diffusée.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h57.

Le Maire,



Patrick GIRAUDEAU

Compte-rendu des délégations du Conseil Municipal au Maire :

période du 22/09/2018 au 05/12/2018 :

Item : Prise de toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits nécessaires sont inscrits au budget :

Date	Entreprise	Objet	Montant TTC
26/09/2018	ACT SERVICE INFORMATIQUE	Acquisition 6 écrans Acer V6 + PC HP 280G2 SFF I3 école élémentaire	1 020,00
26/09/2018	EXTRA	Acquisition sèche linge 8 kg MERKER LIEBHEER + lave linge école maternelle	7 476,20
26/09/2018	LAROCHE MOTOCLTURE	Acquisition 2 têtes Debroou et réparation débroussailleuse espaces verts	851,78
26/09/2018	NOREMAT SAS	Acquisition rotor pour tracteur KUBOTA et petit outillage	1 672,48
27/09/2018	INTERMARCHE SA SAINTONGE DISTRIBUTION	Carburant véhicules 2è quinzaine août.	1 300,23
27/09/2018	DECATHLON PRO	Petit matériel école de Vallet.	160,02
27/09/2018	SICLI - CHUBB FRANCE	Remplacement blocs sécurité écoles élémentaire et maternelle	214,21
27/09/2018	STM ENGENIUS FRANCE	Combiné téléphonique supplémentaire école élémentaire	236,80
27/09/2018	SARL LE POTELET	10 potelets boule voirie.	1 427,16
27/09/2018	SARL ALBERT	Remplacement moteur pompe à chaleur Maison de la Solidarité	2 017,20
27/09/2018	SARL MARRIER Jérôme	Travaux électriques école maternelle	440,40
27/09/2018	SARL BOUE FRERES	Réparation tracteur Kubota.	2 921,96
27/09/2018	SAS CORBI GARAGE	Réparation sur véhicule.	346,18
27/09/2018	CINE SERVICE	Contrat de maintenance équipement projection cinéma	1 843,25
27/09/2018	PAIERIE DEPARTEMENTALE DES DEUX SEVRES	Frais d'analyses eau baignade lac.	76,80
27/09/2018	COOPERATIVE REGIONALE	Denrées vin d'honneur du 6/09/2018.	61,79
27/09/2018	SARL PERRAUD Michèle	Pinceau vins d'honneur.	228,00
02/10/2018	STM ENGENIUS FRANCE	Acquisition base et combiné téléphone école élémentaire	478,80
02/10/2018	INTERMARCHE SA SAINTONGE DISTRIBUTION	Carburant véhicules 1ère quinzaine septembre.	946,40
02/10/2018	COOPERATIVE REGIONALE	Denrées don du sang et vins d'honneur.	185,28
02/10/2018	LES DELICES DE L'OUEST	Denrées restaurant scolaire.	514,28
02/10/2018	SAS FORNEL FRERES	Denrées restaurant scolaire.	292,86
02/10/2018	SIRF	Denrées restaurant scolaire.	1 335,25
02/10/2018	ACT SERVICE INFORMATIQUE	Fournitures barrettes de RAM école élémentaire.	20,39
02/10/2018	DUCHENE Isabelle - Atelier d'impression	Papier couleur format A4 école maternelle.	141,60
02/10/2018	SARL HORAUD MULTIMEDIA	Papier A4 et A3 écoles et mairie.	390,40
02/10/2018	LA SADEL	Fournitures scolaires école élémentaire.	174,70
02/10/2018	APAVE SUDEUROPE	Vérification réglementaire aire de jeux Vallet.	408,74
02/10/2018	SARL ALBERT	Remplacement chauffe-eau maison des Bateleurs.	2 119,31

02/10/2018	SARL ROCHE	Réparation fuite d'eau cimetière Vallet.	159,05
02/10/2018	DEKRA INSPECTION	Frais visite nacelle et tracteur ateliers.	327,47
02/10/2018	LA POSTE - PHIL@POSTE	Pages registres d'état civil Mairie de Montendre Chardes Vallet	68,48
04/10/2018	VEDIF Collectivités	5 barrières pagode voirie et 5 Kits amovibilité.	1 416,00
04/10/2018	TAPHANEL Céline	Démolition maison garde barrière aménagement avenue de la Gare	8 985,60
04/10/2018	BRUNET Jean-Marc	Pain don du sang du 14 sept.	21,25
04/10/2018	LES DELICES DE L'OUEST	Denrées restaurant scolaire.	696,28
04/10/2018	SAS FORNEL FRERES	Denrées restaurant scolaire.	688,09
04/10/2018	GROUPE PIERRE LE GOFF SUD-OUEST	Produits d'entretien.	494,21
04/10/2018	BAUDOUIN Laurent - BIMS	Disque dur mairie de Chardes.	74,00
04/10/2018	L'AVENIR ELECTRIQUE DE LIMOGES	Petit matériel électrique ateliers.	353,66
04/10/2018	SAS BURO PRO	Fournitures scolaires école maternelle.	687,67
04/10/2018	ISS HYGIENE ET PREVENTION	Traitement du réseau pluvial dératissage.	735,60
04/10/2018	ID VERDE	Réengazonnement terrain foot.	4 320,00
04/10/2018	SAS FROID CUISINE 33	Réparation four cuisine village de vacances.	234,00
04/10/2018	ASSOCIATION UNI-SON	Animation journées du patrimoine 15 et 16 sept à Vallet	2 581,00
04/10/2018	LYRE MONTENDRAISE	Concert du 16 septembre journées du patrimoine à Vallet	350,00
04/10/2018	MAUDET Marc	Animation journées du patrimoine du 15 et 16 sept à Vallet	470,00
09/10/2018	LES DELICES DE L'OUEST	Denrées restaurant scolaire.	303,97
09/10/2018	SIRF	Denrées restaurant scolaire.	748,98
09/10/2018	A2C SERVICES	Doubles clés bâtiments + clés salles associatives Chardes	258,10
09/10/2018	BMSO - POINT P	Fournitures entretien ateliers.	629,59
09/10/2018	MEDAN S.A.	Peinture traçage terrain de foot.	1 862,88
09/10/2018	SAS JABEAU - BRICOMARCHE	Fournitures entretien diverses.	516,82
09/10/2018	CACC	Porte manteau école élémentaire.	333,60
09/10/2018	CEDEO	Petit outillage stade de foot.	67,76
09/10/2018	CACC	Chaussures de travail ateliers.	276,66
09/10/2018	ETS J M BRUNEAU SA	Fournitures bureau.	143,83
09/10/2018	RABOTIN SAS	Location conteneur château septembre.	95,76
09/10/2018	GAEC DU VIGNEAU	Fauchage parking Free Music.	0,00
09/10/2018	PLD AUTO SARL	Réparation véhicule IVECO ateliers.	539,95
09/10/2018	L'AVENIR ELECTRIQUE DE LIMOGES	Mise en place et raccordement moteur de hotte aspirante cuisine village de vacances	144,00
10/10/2018	SARL SNM	Fournitures château.	221,39
10/10/2018	SGDS - PROPNET	Produits d'entretien.	1 202,34
10/10/2018	YESSS ELECTRIQUE	Fournitures électrique ateliers.	36,98
10/10/2018	JARDINERIES MONPLAISIR SAS	Petit outillage espaces verts.	67,87
10/10/2018	APAVE SUDEUROPE	Vérification installations thermique fluide.	777,17
10/10/2018	AIR LIQUIDE SANTE FRANCE	Location bouteilles oxygène bassin ludique.	108,00

10/10/2018	SARL ALBERT	Réparation régulation solaire sur bassin ludique.	664,10
10/10/2018	SUEZ RV OSIS OUEST	Hydrocurage bacs dégraisseurs restaurant scolaire.	365,97
10/10/2018	SILLIKER SA	Frais d'analyses denrées restaurant scolaire.	125,94
10/10/2018	SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA VOIRIE	Frais d'acte gestion domaine public rue de Bagatelle	25,00
10/10/2018	CABINET MOREAU ET ASSOCIES	Mission maîtrise d'oeuvre note d'honoraires n° 7 MSAP	1 844,98
17/10/2018	GAEC DU VIGNEAU	Fauchage parking Free Music.	1 576,85
17/10/2018	INTERMARCHÉ SA SAINTONGE DISTRIBUTION	Carburant véhicules 2è quinzaine sept.	957,18
17/10/2018	SAS FORNEL FRERES	Denrées restaurant scolaire.	229,92
17/10/2018	GROUPE PIERRE LE GOFF SUD-OUEST	Produits d'entretien écoles.	409,93
17/10/2018	INTERMARCHÉ SA SAINTONGE DISTRIBUTION	Bouillottes, RJ 45 serveur mairie et denrées forum des associations	95,89
17/10/2018	SARL BOUE FRERES	Fournitures entretien.	180,82
17/10/2018	SAS JABEAU - BRICOMARCHE	Fournitures entretien Chardès.	292,19
17/10/2018	SAS JABEAU - BRICOMARCHE	Fournitures entretien Vallet.	165,62
17/10/2018	SARL M.A.P. - MONTENDRE AUTO PIECES	Petit matériel vallet.	7,49
23/10/2018	LES DELICES DE LOUEST	Maintenance panneau score gymnase du 1/10/2018 au 30/09/2019	354,02
23/10/2018	SIRF	Denrées restaurant scolaire.	1 208,15
23/10/2018	SARL BOUE FRERES	Denrées restaurant scolaire.	639,77
23/10/2018	SARL CHARLASSIER	Plots magnétiques Chardès.	12,70
23/10/2018	SARL LEGER PERE ET FILS	Fourniture de planches pour réfection bancs du stade de foot	1 515,06
23/10/2018	SAS SCMM BREAUD Sébastien	Balayage marché couvert et rues de la ville.	960,00
23/10/2018	SASU ARSICAUD FROID SERVICE	Fabrication support inox pour fontaine au lac.	768,00
23/10/2018	CARDIAC SCIENCE FRANCE	Réparation desserte cuisine restaurant scolaire.	252,00
23/10/2018	PAIERIE DEPARTEMENTALE DES DEUX SEVRES	Visite contrôle fonctionnement des 2 défibrillateurs	360,00
23/10/2018	ORANGE BUSINESS SERVICES	Analyses eau bassin ludique.	214,33
25/10/2018	SOLURIS	Frais téléphoniques flotte portables mairie.	692,08
25/10/2018	SELARL CABINET COQUILLEAU ET ASSOCIES	Renouvellement et installation serveur mairie.	12 823,71
26/10/2018	SARL BLAMONT ET FILS	Relevé topo parcelle AD n°39 salle municipale.	936,00
26/10/2018	SAS FORNEL FRERES	Combustible mairie, salle municipale et école élémentaire	12 030,00
26/10/2018	SAS PSICOM	Denrées restaurant scolaire.	531,65
26/10/2018	SARL SOMADIS	Cartes adhésives cantine école élémentaire.	141,46
26/10/2018	PHARMACIE DU CHATEAU	Vêtement de travail agents chardès et vallet.	100,43
26/10/2018	ETS PUBLIC DEPARTEMENTAL LES 2 MONTS	Produits pharmaceutiques école élémentaire.	236,31
26/10/2018	ETS PUBLIC DEPARTEMENTAL LES 2 MONTS	Entretien espaces verts.	48 573,26
26/10/2018	DUCHENE Isabelle - Atelier d'impression	Entretien espaces verts.	3 336,00
29/10/2018	DUREPAIRE SAS	Affiches journées du patrimoine des 15 et 16 sept à Vallet	165,60
29/10/2018	INTERMARCHÉ SA SAINTONGE DISTRIBUTION	Granulés chauffage gymnase.	2 728,06
29/10/2018	SIRF	Carburant véhicules.	394,66
		Denrées restaurant scolaire.	771,37

29/10/2018	ARENE CARRELAGE	Fournitures ateliers.	58,80
29/10/2018	SAS LOISIRS AMENAGEMENTS	Acquisition cheval balançoire aire de jeux Avenue de Royan	507,60
29/10/2018	MAISON DE LA PRESSE DES HALLES	Presse bibliothèque municipale.	46,30
29/10/2018	INTERMARCHÉ SA SAINTONGE DISTRIBUTION	Produits pharmaceutiques cantine Charades.	17,18
29/10/2018	SILLIKER SA	Frais analyses denrées restaurant scolaire.	107,36
31/10/2018	SOLURIS	Changement ordinateur police municipale + écran accueil mairie	1 094,00
31/10/2018	S.A.P.E.S.O. S.A.	Frais publication marché maîtrise d'oeuvre extension gendarmerie	1 026,71
06/11/2018	LES DELICES DE LOUEST	Denrées restaurant scolaire.	257,06
06/11/2018	SAS FORNEL FRERES	Denrées restaurant scolaire.	79,06
06/11/2018	SIRF	Denrées restaurant scolaire.	399,63
06/11/2018	PLD AUTO SARL	Kit 2 balais essuis glace véhicules.	40,56
06/11/2018	ORAPI HYGIENE BEYCHAC	Pièces pour autolaveuse gymnase.	371,86
06/11/2018	SA FABIEN MATERIAUX	Acquisition d'un saturateur bois	88,80
06/11/2018	SAS BURO PRO	Fournitures scolaires école maternelle.	697,17
06/11/2018	SARL ALBERT	Dépannage production eau chaude village vacances.	66,00
06/11/2018	LAROCHE MOTOCULTURE	Réparation matériel espaces verts.	326,96
06/11/2018	HD SERVICES	Maintenance informatique Septembre 2018.	200,00
06/11/2018	SA PRESSE EDITION SUD OUEST	Abonnement journal mairie du 15/10/18 au 14/10/19.	351,00
06/11/2018	GIFI DISTRI 29	Nappe gaufre forum associations du 8 sept.	71,10
06/11/2018	DUCHENE Isabelle - Atelier d'impression	Plans, auto-collants cartes exposants JC du 11 nov	3 110,20
09/11/2018	VEDIF Collectivités	Acquisition 12 barrières grillagées services technique	1 828,80
12/11/2018	ARENE CARRELAGE	Carrelage + produit joint réfection sol vestiaires foot	0,00
12/11/2018	BMSO - POINT P	Fournitures entretien divers.	0,00
12/11/2018	CACC	Acquisition perforateur ateliers + fournitures JC 11 nov	513,24
12/11/2018	SIVOM	Achat destructeur papier d'occasion mairie de Charades	100,00
12/11/2018	CACC	Vêtements de travail ateliers.	135,00
12/11/2018	NOREMAT SAS	Intervention sur tracteur Kubota.	829,46
12/11/2018	DIRECTION DE L'ENSEIGNE LA POSTE - ADV ENSEIGNE	Timbres poste.	11,40
12/11/2018	ARENE CARRELAGE	Carrelage + produit joint réfection sol vestiaires foot	4 183,02
12/11/2018	BMSO - POINT P	Fournitures entretien divers.	1 099,85
12/11/2018	CEDEO	Fournitures diverses.	1 210,31
12/11/2018	L'AVENIR ELECTRIQUE DE LIMOGES	Modification éclairage marché couvert.	4 713,24
14/11/2018	INTERMARCHÉ SA SAINTONGE DISTRIBUTION	Cafés sucre mairie + patafix JC du 11 nov.	42,75
14/11/2018	SARL JARDIFLOR	Pensées + petit outillage espaces verts Vallet.	44,65
14/11/2018	SAS JABEAU - BRICOMARCHE	Fournitures entretien divers.	568,41
14/11/2018	SAS JABEAU - BRICOMARCHE	Fournitures entretien Charades.	130,61
14/11/2018	YESSS ELECTRIQUE	Petit matériel électrique ateliers.	344,17
14/11/2018	MORTUREUX Yolande	Livres bibliothèque.	500,22
			14

14/11/2018	POMPES FUNEBRES DE HAUTE SAINTONGE	Pots de chrysanthèmes cimetières.	328,26
14/11/2018	SARL JARDIFLOR	Plants de fleurs et terreau Charades.	166,70
14/11/2018	SARL ALBERT	Réparation urinoire école Vallet.	325,39
14/11/2018	PLD AUTO SARL	Réparation véhicule charades vallet.	1 002,70
19/11/2018	SARL MONTENDRE AUTOMOBILES	Réparation sur véhicule.	83,18
19/11/2018	SAS SCMM BREAUD Sébastien	Fouriture potence vestiaires stade de foot	2 990,40
19/11/2018	INTERMARCHÉ SA SAINTONGE DISTRIBUTION	Carburant 2è quinzaine octobre véhicules.	1 178,29
19/11/2018	SAS FORNEL FRERES	Denrées restaurant scolaire.	71,01
19/11/2018	A2C SERVICES	2 doubles clés école maternelle.	11,00
19/11/2018	SARL BOUE FRERES	Petit outillage ateliers.	695,35
19/11/2018	JARDINERIES MONPLAISIR SAS	Produit guêpes et terreau.	75,70
19/11/2018	GALTIER BORDEAUX GRAND OUEST	Evaluation maison du canton.	828,00
19/11/2018	RIDORET MENUISERIE	Travaux électriques sur école maternelle.	1 357,28
19/11/2018	SELARL ABLV HUISSIERS 17	PV de constat de certification d'identité de Mr Patrick GIRAudeau	204,00
21/11/2018	LES DELICES DE L'OUEST	Denrées restaurant scolaire.	374,02
21/11/2018	SIRF	Denrées restaurant scolaire.	984,47
21/11/2018	SGDS - PROPNET	Produits d'entretien écoles et restaurant.	1 205,88
21/11/2018	OFFICE 1 E-shop	Cassettes de plastification Mairie.	171,90
21/11/2018	SARL HORAUD MULTIMEDIA	Papier format A4 écoles, mairie et câble vidéo projection,	350,90
21/11/2018	SASU ARSICAUD FROID SERVICE	Réparation tourelle cuisine village de vacances.	111,60
21/11/2018	BRUNET Jean-Marc	Baguettes JC du 11 nov.	16,20
21/11/2018	GAUTHIER Didier	Baguettes JC du 11 nov.	15,30
21/11/2018	ROUX Fabrice	Pizzas JC du 11 novembre.	160,65
21/11/2018	SARL SSB	Croissants JC du 11 nov.	47,30
21/11/2018	SASU ADHE PUB	Modification et nettoyage panneaux JC du 11 nov.	2 105,76
26/11/2018	SAS FORNEL FRERES	Denrées restaurant scolaire.	361,80
26/11/2018	SARL BOUE FRERES	Fouritures charades.	7,38
26/11/2018	SARL HORAUD MULTIMEDIA	Cable informatique PEL + coques protection téléphones	80,70
26/11/2018	SAS JABEAU - BRICOMARCHE	Petit matériel vallet.	427,72
26/11/2018	MAISON DE LA PRESSE DES HALLES	Presse bibliothèque + papèterie.	35,15
26/11/2018	JARDINERIES MONPLAISIR SAS	Plants fleurs espaces verts charades.	30,24
26/11/2018	SOLLURIS	Abonnement ADOBE CREATIVE communication.	436,80
26/11/2018	CONTROLE TECHNIQUE SUD - SARL MICHEAU	Frais visite véhicule mercedes.	65,00
26/11/2018	SARL BOUTEILLER FRERES	Réparation véhicule ateliers.	500,84
26/11/2018	SAS EURO-DROIT - MAISON DES DRAPEAUX.COM	Achat de drapeaux mairie de Charades.	155,45
26/11/2018	BUISSON Anic - LE BISTROT GOURMAND	Repas gendarmes JC du 11 nov.	137,30
26/11/2018	LE TRAIT DE L'UNION	Denrées JC du 11 Nov.	180,63
28/11/2018	INTERMARCHÉ SA SAINTONGE DISTRIBUTION	Carburant véhicule 1ère quinzaine Nov.	467,88

28/11/2018	LES DELICES DE L'OUEST	Dentrées restaurant scolaire.	492,33
28/11/2018	SIRF	Dentrées restaurant scolaire.	803,29
28/11/2018	SARL HORAUD MULTIMEDIA	2 protections verre trempé écran de téléphones portables	39,98
28/11/2018	SAS ESPI BATIMENT	Fourniture de 2 serrures anti-panique bibliothèque	216,00
28/11/2018	SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA VOIRIE	Panneaux de rues.	603,23
28/11/2018	SOLURIS	Acquisition de 3 licences d'accès à distance.	568,80
28/11/2018	TAPHANEL Céline	Curage fossés sur voies communales.	4 044,00
28/11/2018	CINE SERVICE	Contrat entretien système billetterie cinéma	254,52
28/11/2018	SILLIKER SA	Frais d'analyses entrées restaurant scolaire.	107,36
28/11/2018	COOPERATIVE REGIONALE	Dentrées vin d'honneur "villes étoilées" du 12 nov	30,99
28/11/2018	SARL PERRAUD Michèle	Pineau vins d'honneur cérémonie 11 nov.	228,00
28/11/2018	SARL LE BRAS COMMUNICATIONS	Location talkies walkies JC du 11 nov.	1 316,16
28/11/2018	SAS TERANGA SECURITY	Prestation de prévention et surveillance de sécurité jc 11 nov	4 198,49
29/11/2018	SOCIETE CIVILE PROFES NOTAIRES FIEUZET, CHENU, LAR	Honoraires notariés acquisition terrain BOUTEILLER	192,00
29/11/2018	SOCIETE CIVILE PROFES NOTAIRES FIEUZET, CHENU, LAR	Honoraires acquisition terrain Consorts BOULE Chardès	1 248,14
29/11/2018	SOCIETE CIVILE PROFES NOTAIRES FIEUZET, CHENU, LAR	Honoraires notariés acquisition TEXIER/GUEDON.	212,88
04/12/2018	SAS FORNEL FRERES	Dentrées restaurant scolaire.	268,46
04/12/2018	ACT SERVICE INFORMATIQUE	Petites fournitures informatique classe rue de la garenne	16,80
04/12/2018	BATI AVENUE	Petites fournitures chardès.	41,42
04/12/2018	SASU ADHE PUB	Panneau signalisation.	126,00
04/12/2018	GALIPAUD Patrice	Epannage engrais sur terrain foot.	108,00
04/12/2018	CONTROLE TECHNIQUE SUD - SARL MICHEAU	Visite véhicule Ford transit.	65,00
04/12/2018	COOPERATIVE REGIONALE	Dentrées vin d'honneur du 18 nov.	45,51
04/12/2018	SARL HORAUD MULTIMEDIA	2 Appareils photo numérique Noël communal du 20 Décembre	179,98
04/12/2018	A.D.P.C. 17	Dispositif secours JC du 11 nov.	1 600,00
04/12/2018	L'AVENIR ELECTRIQUE DE LIMOGES	Réglage horloge éclairage public JC du 11 nov.	1 086,00
04/12/2018	SAS PASS	Pose de blocs béton sécurité JC 11 NOV.	5 670,00
04/12/2018	SIGNAUX GIROD OUEST	location panneau trisflash JC 11 nov.	336,00
04/12/2018	TESSIER Philippe	Baguettes JC du 11 nov.	15,39

Item : Exercer au nom de la Commune, les droits de préemption définis par le Code de l'Urbanisme, que la Commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au 1^{er} alinéa de l'article L 213-3 de ce même Code, conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du 19 septembre 2005 délimitant les zones soumises à droit de préemption :

Reçu le	Propriétaire	Mandataire	Nature et adresse du bien	Sion et n°	Surf parcelle	Prix	Date	Bénéficiaire	Renonc.	Date départ
20/09/2018	Alain DELORS	11 avenue de la République 17130 MONTENDRE	Habitation 11 avenue de la République	AC n°31 et AC n° 368	7 A 14 CA	190 000,00 €	01/10/2018	M et Mme Sidi Mohamed BEL HASSAN	X	01/10/2018
22/09/2018	M et Mme Jean-François TAPPELLA	23 rue Gounod 77520 GURCY LE CHATEL	Habitation 9 et 11 boulevard de Saintonge	AN n° 8	59 A 44 CA	58 000,00 €	01/10/2018	Mme Floriane STENGER	X	01/10/2018
13/09/2018	Mme GAUVIN-GAUDEMER Claudie	25 allée des Tourmalines Bellepierre 97400 SAINT-DENIS	Lieu-dit Le Ramard	AL n°4	32 A 41 CA	10 000,00 €	07/09/2018	M Rodolphe LOUSTAU-CARRERE	X	04/10/2018
10/09/2018	M MAGNAN Jean-Claude	28 route de Chaunac-Les Erables 17130 MNTENDRE	aux Chataigniers	AS n°827	28 A 99 CA	30 000,00 €	04/09/2018	M et Mme Jonathan Raphaël THONNAT	X	04/10/2018
10/10/2018	Henri DECAY	Me Gaël TETOIN 10 Allée de Vercorin 16210 CHALAIS	Habitation 3 rue de Bagatelle	AB n°48	6 A 69 CA	90 000,00 €	15/10/2018	M. et Mme Xavier LATORCE	X	18/10/2018
10/10/2018	Dominique CHAMPAGNE	Me Sébastien FIEUZET 6 Impasse des Bruyères 17130 MONTENDRE	Habitation 25 rue de la Rogère	AN n°61	12 A 36 CA	80 000,00 €	15/10/2018	M. et Mme Frédéric VILLIER	X	18/10/2018
11/10/2018	Alain ES-SEBBAR	Me Damien DUPEYRON 30 Avenue de Paris 33620 CAVIGNAC	Terrain à Bâtir rue de la Rogère	AC n°355	7 A 61 CA	19 000,00 €	29/10/2018	M. Jean-PierreFOUGOU et Mme MOUROT Annie	X	30/10/2018
18/10/2018	Chridtophe MARAIS	Me Sébastien FIEUZET 63 - D730 Le Bourg 17210 CHEPNIERS	Habitation 45 route de la Libération	090 B n°1102	5 A 60 CA	28 000,00 €	29/10/2018	Mme Iaura CLAUDIN	X	30/10/2018
13/11/2018	Joël MERCANTON	Me Sébastien FIEUZET 6 Impasse des Bruyères 17130 MONTENDRE	Habitation 21 rue de Tivoli	AZ n° 70	5 A 65 CA	134 000,00 €	19/11/2018	M. et Mme Jean-Pierre DRUET	X	21/11/2018

